


|              |        |    |
|--------------|--------|----|
| 6.00 crédits | 30.0 h | Q2 |
|--------------|--------|----|

|   |  |
|---|--|
| Enseignants                                 | Bitzer Sonja ;   |
| Langue d'enseignement                       | Français   |
| Lieu du cours                               | Louvain-la-Neuve   |
| Préalables                                  | LECRI1502 "Introduction à la criminalistique" et LCRIM2113 "Criminalistique et médecine légale"  |
| Thèmes abordés                              | Étude critique d'instruments criminalistiques quant à leur fondement scientifique, leur validité, leur traduction juridique, leurs usages conventionnels et leurs détournements parfois.   |
| Acquis d'apprentissage                      |  |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>L'évaluation porte sur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les travaux en petits groupes et leur présentation qui consiste en une production d'une analyse critique de l'utilisation de la science forensique ou encore d'une approche d'intégration de la science forensique et de la criminologie (30%), et</li> <li>• un examen écrit (70%).</li> </ul> <p>La présence à ce cours est requise. Les titulaires du cours peuvent, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à un examen (de la session de janvier/juin ou de septembre) d'un étudiant qui aurait été absent à 3 cours, sans fournir de motif justifié pour ses absences.</p> |
| Méthodes d'enseignement                     | <p>A travers des exposés magistraux et des exercices, les étudiant.e.s pourront se familiariser avec l'apport d'une telle intégration au monde scientifique.</p> <p>Le cours sera organisé autour de plusieurs activités de groupes pendant lesquelles les étudiant.e.s présentent leurs travaux, discutent de l'intégration, présentent leur critique et se donnent un retour mutuel.</p>   |
| Contenu                                     | <p>Etude de la science forensique, en construisant sur les bases acquises lors du cours en mineure. L'accent sera mis sur une vision critique de la science forensique, tant au niveau de son application dans le cadre juridique donné, tant au niveau de sa compréhension et son application par ses acteurs à l'intérieur de ce cadre. Il s'agit de mettre l'emphase sur une approche interdisciplinaire, qui permettra aux étudiant.e.s d'identifier les axes d'intégration entre la criminologie et la science forensique, de comprendre et reconnaître l'utilité de la science forensique pour informer la criminologie et vice-versa et en évaluer l'usage.</p>   |
| Autres infos                                | <p>Les étudiant-es indiqueront systématiquement toutes les parties de leurs prestations qui sont réalisées à l'aide d'une IA générative ainsi que les objectifs sous-tendant cette utilisation.</p> <p>Toutes les sources mentionnées dans une prestation doivent être rendues accessibles à l'enseignant, sans délai et sur simple demande.</p> <p>L'étudiant-e reste par ailleurs responsable du contenu de sa production, indépendamment des sources utilisées.</p>   |
| Faculté ou entité en charge:                | ECRI   |

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b> |        |         |           |   |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme  | Sigle  | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master [120] en criminologie   | CRIM2M | 6       |           |  |